



Litige artisan terrassier et maitre d'oeuvre

Par Irr, le **25/03/2008** à **17:19**

Nous faisons construire une maison avec l'aide d'un maitre d'oeuvre. Le terrassier nous a facturé trop de terres déblayées. Nous avons payé car n'étant pas expert en bâtiment nous n'avions pas vu le problème au premier abord. Maintenant que nous avons signalé le problème au terrassier il ne veut plus finir son travail (reste pour 10000 E de travaux) ni ne reconnaît sa faute. 1. Pouvons nous engager une action contre lui afin de nous faire rembourser notre argent payé en trop? 2. Est il dans l'obligation de terminer ses travaux et si il ne le fait pas que doit on faire? 3. Quel est la responsabilité du maitre d'oeuvre qui aurait du voir ce problème en tant qu'expert? Y a t'il un recours possible? D'avance merci